la vie continue avec nous

BROCHURE DE CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 14 décembre 2016 à 14 heures à

LA MAISON DES CENTRALIENS
8 rue Jean Goujon
75008 PARIS

Cette Brochure de Convocation, ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée générale, sont accessibles sur le site Internet d'ORPEA
www.orpea-corp.com (Rubrique « Actionnaires »)

SOMMAIRE

- **Convocation** 4
  - Ordre du jour
  - Conditions de participation à l'Assemblée Générale
- **Rapport du Conseil d'Administration sur les projets de résolution** 8
- **Projets de résolution** 9
- **Renseignements concernant les Administrateurs en exercice** 10
- **Informations sur le parcours de Mme Brigitte Lantz** 18
- **Informations sur le parcours de Mme Laure Baume-Brunel** 19
- **Exposé sommaire** 20
- **Demande d'envoi de documents et renseignements** 23

CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

Mmes et MM. les actionnaires de la Société sont informés qu'ils seront convoqués dans les délais légaux en Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir **le mercredi 14 décembre 2016 à 14h**,

à La Maison des Centraliens, 8 rue Jean Goujon, 75008 PARIS,

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant et de statuer sur les projets de résolution suivants :

- Rapport du Conseil d'administration ;
- Nomination de Madame Brigitte Lantz en qualité d'Administrateur pour une durée de quatre (4) années dont le mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Nomination de Madame Laure Baume-Brunel en qualité d'Administrateur pour une durée de quatre (4) années dont le mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Pouvoirs pour les formalités.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

- **Conditions à remplir pour participer à l'Assemblée**

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer à l'Assemblée, s'y faire représenter par un autre actionnaire, son conjoint ou le partenaire avec qui il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut également se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L. 225-106 du Code de commerce) ou voter par correspondance.

Toutefois, seuls sont admis à participer à l'Assemblée, les actionnaires qui auront justifié de leur qualité dans les conditions fixées par l'article R. 225-85 du Code de commerce dans les conditions suivantes.

Pour les actionnaires au nominatif, leurs actions doivent être enregistrées à leur nom dans les comptes de titres nominatifs tenus par Société Générale Securities Services, le 2ème jour ouvré précédant l'Assemblée à 0h00, soit **le 12 décembre 2016 à 0h00** (heure de Paris).

Pour les actionnaires au porteur, leurs actions doivent être enregistrées dans les comptes tenus par l'intermédiaire financier habilité qui assure la gestion de leur compte titres, le 2ème jour ouvré précédant l'Assemblée à 0h00, soit le **12 décembre 2016 à 0h00** (heure de Paris). Cet enregistrement est matérialisé par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier.

Modalités de participation

- Assister personnellement à l'Assemblée Générale -

Les actionnaires souhaitant assister personnellement à l'Assemblée doivent faire une demande de carte d'admission le plus tôt possible pour recevoir la carte en temps utile.

Les actionnaires au nominatif doivent retourner, à l'aide de l'enveloppe T qui leur aura été transmise dans le pli de convocation, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, en cochant la case A du formulaire après l'avoir daté et signé, à Société Générale Securities Services, au plus tard le **12 décembre 2016**.

Les actionnaires au porteur doivent, soit retourner le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration en cochant la case A du formulaire, après l'avoir daté et signé à leur intermédiaire financier, soit demander à celui-ci qu'une carte d'admission lui soit adressée. Ce dernier justifiera directement de la qualité d'actionnaire auprès de Société Générale Securities Services (Société Générale – Département Titres et Bourse- Service des Assemblées - SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03, France), par la production d'une attestation de participation. Si un actionnaire au porteur n'avait pas reçu sa carte d'admission le **12 décembre 2016**, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation, qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire au bureau d'accueil de l'Assemblée.

- Donner pouvoir ou voter par correspondance -

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, tout actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :
- voter par correspondance, résolution par résolution ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ; ou
- donner procuration à son conjoint ou à toute autre personne.

Les actionnaires au nominatif doivent retourner, à l'aide de l'enveloppe T qui leur aura été transmise dans le pli de convocation, leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dûment rempli et signé à Société Générale Securities Services.

Les actionnaires au porteur doivent retourner leur formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration dûment rempli et signé à leur intermédiaire financier habilité qui assure la gestion de leur compte titres. Celui-ci justifiera de leur qualité d'actionnaire et retournera le formulaire à Société Générale Securities Services.

Pour être pris en compte, les formulaires doivent parvenir à Société Générale Securities Services (à l'adresse ci-dessus indiquée), au plus tard le **9 décembre 2016**.

Les actionnaires peuvent se procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration sur simple demande adressée par lettre simple à Société Générale Securities Services (à l'adresse ci-dessus indiquée). Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue à cette adresse au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée, soit le **8 décembre 2016**.

Tout actionnaire ayant déjà exprimé son vote par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission, ne peut plus choisir un autre mode de participation, mais peut céder tout ou partie de ses actions.

Notification de la désignation ou de la révocation d'un mandataire

Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- **Pour les actionnaires au nominatif** : ils devront envoyer un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante : **mandataires-assembleegenerale@orpea.net** ; cet e-mail devra préciser leurs nom, prénom, adresse et leur identifiant Société Générale pour les actionnaires au nominatif pur (information disponible en haut et à gauche de leur relevé de compte) ou leur identifiant auprès de leur intermédiaire financier au nominatif administré, ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ;
- **Pour les actionnaires au porteur** : ils devront envoyer un e-mail revêtu d'une signature électronique, obtenue par leurs soins auprès d'un tiers certificateur habilité dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à l'adresse électronique suivante : mandataires-assembleegenerale@orpea.net ; cet e-mail devra préciser leurs nom, prénom, adresse et du mandataire désigné ou révoqué, puis en demandant impérativement à leur intermédiaire financier qui assure la gestion de leur compte-titres d'envoyer une confirmation écrite (par courrier ou par fax) à la Société Générale (Société Générale – Département Titres et Bourse- Service des Assemblées - SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03, France).

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

Afin que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les emails et/ou confirmations écrites de l'intermédiaire financier devront être réceptionnés, comme indiqué ci-dessus par Société Générale, au plus tard, le **9 décembre 2016.**

- **Questions écrites**

Tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles le Conseil d'administration répondra en cours d'Assemblée. Ces questions écrites doivent être envoyées au siège social d'ORPEA (ORPEA SA, à l'attention du Président du Conseil d'administration d'ORPEA – « Questions écrites à l'Assemblée » – 12 rue Jean Jaurès - CS 10032 – 92813 Puteaux Cedex) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie électronique à l'adresse suivante : **financegroupe@orpea.net** au plus tard le 4ème jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit le **8 décembre 2016**. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire financier habilité.

Conformément à la législation en vigueur, une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présenteront le même contenu ou porteront sur le même objet. La réponse à une question écrite sera réputée avoir été donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet d'ORPEA (www.orpea-corp.com/Rubrique Actionnaire/ Assemblée Générale).

- **Informations et documents mis à disposition des actionnaires**

Conformément à la loi, les documents devant être mis à la disposition des actionnaires dans le cadre de cette Assemblée, sont disponibles dans les délais légaux au siège de la Société et sur le site de la Société à l'adresse suivante : **www.orpea-corp.com/Rubrique Actionnaire/Assemblée Générale**.

En outre, l'ensemble des documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, peut être consulté sur le site Internet d'ORPEA à la même adresse, au plus tard le 21ème jour précédant l'Assemblée, soit le **23 novembre 2016**.

Le texte des points ou projets de résolutions présentés le cas échéant, par les actionnaires seront publiés à cette même adresse.

Il n'est pas prévu de vote par visioconférence ou par moyens de télécommunication pour cette Assemblée et de ce fait, aucun site visé à l'article R.225-89 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ORPEA SUR LES PROJETS DE RESOLUTION

I- NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS (1ERE ET 2EME RESOLUTIONS)

En vue de continuer à renforcer votre Conseil d'administration et de poursuivre sa féminisation, nous vous proposons de nommer Madame Brigitte Lantz et Madame Laure Baume en qualité d'Administrateur pour une durée de quatre années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

A ce jour, sur un total de neuf administrateurs (hors l'administrateur représentant les salariés), deux femmes siègent au sein du Conseil d'Administration, soit une proportion de 22%.

La loi du 27 janvier 2011, relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes, dispose que le seuil de 40% de personnes d'un même sexe au sein des Conseils d'administration et de surveillance devait être atteint à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2017.

Les nominations de Madame Lantz et de Madame Baume permettraient de porter à 44% la proportion de femmes au sein de votre Conseil d'Administration.

En outre, ces nominations permettraient au Conseil d'Administration de s'enrichir de compétences complémentaires à celles qui y sont déjà representées, au vu de la riche et pertinente expérience professionnelle de Madame Lantz et de Madame Baume :

Madame Lantz, médecin, spécialisée en néphrologie, dispose d'une expertise reconnue concernant les questions de santé. Elle a jusqu'à présent notamment exercé des fonctions de Praticien hospitalier à l'hôpital Necker et de Conseiller de plusieurs Ministres de la santé et de l'Assistance Publique – Hopitaux de Paris.

Madame Baume, diplomée HEC, occupe actuellement les fonctions de Directrice générale adjoint, Directrice Clients d'Aéroports de Paris et membre du comité exécutif d'Aéroports de Paris. Elle apportera au Conseil d'Administration son expertise en matière de stratégie et marketing, notamment à l'international.

Une présentation détaillée des parcours de Madame Lantz et de Madame Baume est donnée ci-après du présent rapport.

Nous vous proposons d'adopter la 1ère résolution afin de nominer Madame Lantz et d'adopter la 2ème résolution afin de nominer Madame Baume, en qualité d'administratices.

II - POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES (3EME RESOLUTION)

La dernière résolution qui vous est proposée est destinée à conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de la présente Assemblée Générale.

PROJETS DE RESOLUTION

PREMIERE RESOLUTION (NOMINATION DE MADAME BRIGITTE LANTZ EN QUALITE DE NOUVEL ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, nomme Madame Brigitte Lantz en qualité d'administrateur, avec effet à compter de l'issue de la présente assemblée générale, pour une durée de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Brigitte Lantz a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat, qu'elle satisfaisait aux conditions et obligations requises par la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul de mandats.

DEUXIEME RESOLUTION (NOMINATION DE MADAME LAURE BAUME-BRUNEL EN QUALITE DE NOUVEL ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, nomme Madame Laure Baume-Brunel en qualité d'administrateur, avec effet à compter de l'issue de la présente assemblée générale, pour une durée de quatre (4) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Laure Baume-Brunel a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat, qu'elle satisfaisait aux conditions et obligations requises par la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul de mandats.

TROISIEME RESOLUTION (POUVOIRS)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, dépôt et autres.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS EN EXERCICE

Administrateurs	Fin de mandat	Participation au sein des Comités	Indépendance (situation exercice 2015)	Nombre d'actions détenues
Jean-Claude MARIAN Président du Conseil d'administration	AGO 2019		NON	4 133 109
Yves LE MASNE Directeur Général	AGO 2019		NON	10 779
Alain CARRIER	AGO 2019	Comité Audit Comité Nominations et Rémunérations	OUI	1 (CPPIB : 8 792 853)
Bernadette CHEVALIER	AGO 2017	Comité Nominations et Rémunérations	OUI	42
FFP Représentant permanent : Thierry de Poncheville	AGO 2019	Comité Audit Comité Nominations et Rémunérations	OUI	3 811 353
Jean-Patrick FORTLACROIX	AGO 2018	Comité Audit	OUI	153
Sophie MALARME	AGO 2017	Comité Nominations et Rémunérations	OUI	50 (SOFINA : 3 180 000)
Alexandre MALBASA	AGO 2017	Comité Audit	NON	42
Christian HENSLEY	AGO 2020		OUI	1 (CPPIB : 8 792 853)
Sophie KALAIDJIAN Administrateur représentant les salariés	AGO 2018		NA	NA

A la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'Administration est composé de 10 Administrateurs, dont 1 Administrateur représentant les salariés.

La composition du Conseil d'Administration reflète la diversité des parcours professionnels et des expertises : les administrateurs d'ORPEA sont complémentaires compte tenu de leurs différentes expériences et nationalités. Cette diversité enrichit les débats et la vision stratégique du Conseil.

Jean-Claude MARIAN

Né le 24 mars 1939 (de nationalité française).

Monsieur Jean-Claude Marian, médecin neuropsychiatre, est co-fondateur du Groupe ORPEA. Auparavant, il avait exercé des fonctions de médecin directeur d'un institut médico-pédagogique. Il a également co-fondé et dirigé un bureau d'ingénierie et de programmation hospitalière. Il dispose ainsi d'une longue expérience dans la conception et l'organisation d'établissements médico-sociaux et sanitaires.

Il est Président du Conseil d'Administration pour un mandat s'achevant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Administrateur d'ORPEA depuis 1996.
Dernier renouvellement : 23 juin 2015, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détient : 4 133 109 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :

- Président du Conseil d'Administration d'ORPEA S.A.
- Président du Conseil d'Administration d'ORPEA Belgium S.A. (Belgique).
- Administrateur d'ORPEA Iberica SAU, Residencial Senior 2000 SLU, CM Extramadura Dos 2002 SLU, Artevida Centros Residenciales SAU, Centros Residenciales Estremera SAU, Explotacion de real sitio de San Fernando SLU, Dinmorpea SAU, Atirual Inmobiliaria SAU (Sociétés de droit espagnol).
- Gérant de Clinique privée la Metairie S.à r.l. (Suisse).
- Gérant Président de Clinique Bois Bougy S.à r.l. (Suisse).

Mandats en cours hors Groupe :

- NEANT

Yves LE MASNE

Né le 4 octobre 1962 (de nationalité française).

Monsieur Yves Le Masne, présent dans le groupe depuis plus de 20 ans, a une formation d'ingénieur spécialisé en informatique de gestion, avec une spécialisation dans le contrôle de gestion et la finance. Après avoir exercé les fonctions de Responsable du contrôle de gestion puis de Directeur administratif et financier du Groupe, il a été nommé Directeur Général Délégué en 2006, puis est devenu adminidtrateur. Depuis le 15 février 2011, il exerce les fonctions de Directeur Général du groupe ORPEA. Son long parcours dans le groupe lui confère une connaissance approfondie des activités du groupe et de son organisation.

Il est Directeur Général d'ORPEA pour un mandat s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Administrateur d'ORPEA depuis 2006.
Dernier renouvellement : 23 juin 2015, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détient : 10 779 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :

- *En France*

Administrateur et Directeur Général	ORPEA SA
Président SAS	CLINEA, La Saharienne, Résidence Saint Luc, La Clairière, Clinique de Champvert, , MDR La Cheneraie, Organis, société de Champvert, Maja, Résidence La Cheneraie, Immobilière Leau Bonneveine, Mediter, Clinique de Soins de Suite du bois Guillaume, Le Clos St Sébastien 44, SFI France, Douce France Santé, Massilia Gestion Santé, Mex, Hôtel de l'Espérance, La Chavannerie, Home la Tour, Holding Mandres, Le Château de Bregy, Holding Mieux Vivre, Les Grands Pins, Château de Champlatreux, Emcejidey, Le Clos Saint Grégoire, Clinique Marigny, Sud Ouest Santé, Maison de Santé Marigny, Clinique du Parc, Clinique Gallieni, Château de Goussonville, Résidence du Port, Clinique Médicale de Goussonville, Archimède le Village, Clinique Montevideo - SAS La Tourelle, Clinique du vieux Château d'Oc, TCP DEV, Age Partenaires, Ap Bretigny, L'Oasis Palmeraie, Bon Air, L'Ambarroise, Alice Anatole & Cie, Actiretraite Montgeron, Clinique du Cabirol, Clinique du Pont du Gard
Président de SPPICAV	Amundi Immobilier Novation Santé OPCI
Représentant permanent d'ORPEA (Administrateur)	Résidence du Moulin, Le Vieux Château, Les Charmilles, Immobilière de Santé
Représentant permanent de CLINEA	Sancellemoz (Administrateur), Société civile des Praticiens du Grand Pré (Président)
Représentant permanent NIORT 94	SCS Bordes & Cie (Gérant)
Président et Administrateur Association	Association Maisons de Retraite de la Picardie
Gérant de SARL	Les Matines, Bel Air, SARL 95, SARL 96, La Maison de Louise, Gessimo, La Maison de Lucile, La Maison de Salomé, La Maison de Mathis, La Bretagne, L'Atrium, IDF Résidences Retraite, La Maison d'Ombeline, Domea, Vivrea, ORPEA Dev, SPI, Amarmau, Niort 94, SARL 97, L'Allochon, L'Ombrière, Sogimob, Résidence du Parc de Bellejame, Résidence de Savigny, Résidence de la Puisaye, La Venetie, France Doyenne de Santé, Douce France Santé Arcachon, Douce France Santé Dourdan, Regina Renouveau, Marc Aurele Immobilier, DFS Immobilier, CRF Santé, Gueroult, Clinique du Château de Loos, Résidence Les Cédres, SARL Ancienne Abbaye, Le Verger d'Anna, Les Buissonnets, Parassy, PCM Santé, Le Village de Boissise le Roi,
Gérant de SNC	Les Jardins d'Escudié, Margaux Pony, Than.Co, De la Maison Rose, Brechet, SNC Des Parrans, Les Acanthes
Gérant de SCI	Route des Ecluses, les Rives d'Or, du Château, la Talaudière, ORPEA de St Priest, Balbigny, ORPEA St Just, ORPEA Decaux, La Tour Pujols, Les Rives de la Cerisaie, Val de Seine, le Clisclouet, Age d'Or, Gambetta, Croix Rousse, Les Dornets, Château d'Angleterre, Montchenot, 115 rue de la Santé, L'Abbaye, Les Tamaris, 3 Passage Victor Marchand, Fauriel, Port Thureau, ORPEA de l'Abbaye, Rue des Maraichers, Le Bosguerard, Le Vallon, Bel Air, Brest le Lys Blanc, Les Magnolias, Courbevoie de l'Arche, Sainte Brigitte, Les Treilles, Les Favières, IBO, SCI du 12 rue Fauvet, Douarnenez ORPEA, Kods, Slim, Saintes B.A, Le Barbaras, La Sélika, JEM2, Château de la Chardonnière, SCI des Anes, ORPEA de L'Ile, La Salvate, SCI de la Drone, SCI du Caroux, Héliades Santé, Cardiopierre, Super Aix Paul Cézanne, SCI Les Chesnaies, SCI SFI Bellejame, Matisse Santé, Sci du Mont d'Aurelle, Les Orangers, Du Grand Parc, Ansi, BRBT, Du Jardin des Lys, De la Rue de Londres, Château de Loos, Berlaimont, Les Oliviers, SCI Barbusse, SCI Normandy Cottage Foncier, SCI du Bois Guillaume Rouen, SCI Rezé, Livry Vauban 2020, Sequoia, SCI du Parc St Loup, SCI Larry, SCI Ardennaise, De Peix, Les Jardins de Castelviel, Cerdane, Villa Morgan, SCI de la Marne, SCI Ried Santé, Saint Victoret, Méditerranée , Officéa Santé

- *Au Luxembourg*
  Gérant de Central & Eastern Europe Care Services Holding S.à r.l.

- *En Pologne*
  Président du Conseil de Surveillance de Medi-System sp. z.o.o.

- *En République Tchèque*
  Membre du Conseil d'Administration de Senior Holding s.r.o. et de SeneCura s.r.o.

- *En Autriche*
  Gérant de SeneCura Kliniken- und Heimebetriebsgesellschaft m.b.H., SeneCura Sozialzentrum Trofaiach – Haus Verbena GmbH, SeneCura Sozialzentrum Kammern – Haus Viola GmbH, SeneCura Sozialzentrum Knittelfeld – Haus Wegwarte GmbH, SeneCura Sozialzentrum Söchau – Haus Kamille GmbH et de SeneCura Sozialzentrum Feldbach – Haus Melisse GmbH.

- *En Allemagne*
  Membre du Conseil de Surveillance de Celenus SE.

- *En Espagne*
  Président du Conseil d'Administration de Union Sanyres SL, Sanyres Sur SRU, Reyes de Aragon SL, Residencia Ciutat Diagonal Esplugues SLU et d'Accomodore Assistencial SL.

- *Au Portugal*
  Administateur unique d'Orpea Portugal Immo SA et d'Immorpea SA.

Mandats en cours hors Groupe :
- Gérant des SCI Villa de la Maye.

Alexandre MALBASA

Né le 21 décembre 1958 (de nationalité française).

Monsieur Alexandre Malbasa est Docteur en droit ; il exerce la profession d'avocat ; il apporte son expertise en matière juridique et judiciaire et a une bonne connaissance du groupe et de son activité.

Administrateur d'ORPEA depuis 1996.
Dernier renouvellement : 20 juin 2013, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Détient : 42 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :
- NEANT

Jean-Patrick FORTLACROIX

Né le 14 septembre 1957 (de nationalité française).

Administrateur indépendant.

Expert-comptable diplômé, titulaire d'un DESS Banque et Finances et d'une Maitrise de sciences et techniques comptables et financières, Monsieur Jean-Patrick Fortlacroix, expert-comptable et commissaire aux comptes, dispose d'une expertise en matière immobilière, fiscale, et de consolidation, notamment dans les secteurs sanitaire et médico-social.

Administrateur d'ORPEA depuis 2011.
Dernier renouvellement : 25 juin 2014, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Détient : 153 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :
- Président de la SA ADD Equation.
- Gérant de la SARL Cadeco.

FFP INVEST, représentée par Monsieur Thierry MABILLE de PONCHEVILLE

Administrateur indépendant.

La société FFP Invest est une société reconnue pour la sélectivité de ses investissements et pour son accompagnement à long terme dans des sociétés leaders dans leur secteur d'activité et présentant de bonnes perspectives de croissance.

Administrateur d'ORPEA depuis 2012.
Dernier renouvellement : 23 juin 2015, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détient : 3 811 353 Actions.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :

Conseils de Surveillance	Vice Présidente et membre du Conseil de Surveillance d'IDI Membre du Conseil de Surveillance d'ONET Membre du Conseil de Surveillance de ZODIAC Aerospace Membre du Conseil de Surveillance d'IDI Emerging Markets (Luxembourg)
Présidente de SAS	Présidente de la société financière GUIRAUD SAS.
Conseils d'Administration	Administrateur de LT Participations Administrateur d'IPSOS Administrateur de SEB SA Administrateur de SANEF Administrateur de Gran Via 2008 Administrateur de Tikehau Capital Advisors
Autres mandats	Gérante de FFP-Les Grésillons. Membre du Comité Exécutif de LDAP

Thierry MABILLE de PONCHEVILLE

Né le 6 octobre 1955 (de nationalité française).

Monsieur Thierry Mabille de Poncheville, représentant permanent de FFP INVEST au Conseil d'Administration d'ORPEA, est titulaire d'un DEA de droit international privé (Université de Bordeaux) et d'un Master en Affaires internationales (Pittsburgh University).

Il est actuellement Directeur Général délégué des Etablissements Peugeot Frères, Holding du groupe familial Peugeot et Directeur juridique Groupe.

Il apporte son expertise tirée d'une riche expérience professionnelle tant en France qu'à l'étranger, ainsi qu'une bonne connaissance des règles de gouvernance.

Mandats en cours dans le Groupe :

- Représentant permanent de FFP Invest au Conseil d'Administration d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :

- Directeur Général délégué des Etablissements Peugeot Frères
- Directeur Général Délégué de Groupe PSP SA.
- Gérant suppléant de la Société Civile du Bannot.

Sophie MALARME-LECLOUX

Née le 6 octobre 1970 (de nationalité belge).

Administrateur indépendant.

Madame Sophie Malarme-Lecloux dispose d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en entreprise. Diplômée d'un MBA de la Solvay Brussels School (ULB), elle débute sa carrière chez IBM avant de rejoindre l'équipe Corporate Banking d'ING Bruxelles. En 2002, elle poursuit sa carrière au sein du groupe SOFINA, où pendant 14 ans, elle a exercé diverses responsabilités tant au niveau de la direction financière que de l'équipe d'investissement. En 2015, elle crée la société FreeBe Sprl destinée au conseil en management, à l'accompagnement d'entrepreneurs et au développement des personnes et des organisations. Elle dispose d'une expérience d'Administrateur de plus de 10 ans.

Administrateur d'ORPEA depuis 2013.

Prochain renouvellement : Assemblée Générale appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Détient : 50 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :

- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :

- Administrateur de Befimmo SA,
- Gérante de FreeBe Sprl.

Alain CARRIER

Né le 17 août 1967 (de nationalité canadienne).

Administrateur indépendant.

Monsieur Alain CARRIER est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval de Québec, d'un DESS en droit de la Sorbonne à Paris et d'une maîtrise en droit de l'Université Columbia.

Monsieur Alain Carrier compte plus de 23 années d'expérience dans le secteur des services financiers. Avant d'entrer à CPPIB, il était Managing Director de la division de banque d'investissement de Goldman Sachs & Co. à New York et à Londres. Il a été auparavant collaborateur au cabinet d'avocats Sullivan & Cromwell à New York. A titre de Senior Managing Director, Head of International et aussi responsable des placements européens, il assure actuellement la direction et la coordination de toutes les activités de CPPIB à l'international.

Administrateur depuis 2013.

Dernier renouvellement : 23 juin 2015, jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Détient : 1 action.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :
- Administrateur d'Interparking.
- Gérant de CPP Investment Board Europe et de CPPIB Credit Europe.

Bernadette CHEVALLIER-DANET

Née le 5 décembre 1958 (de nationalité française).

Administrateur indépendant.

Madame Bernadette Chevallier-Danet a passé l'essentiel de sa carrière dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Elle a occupé successivement des fonctions d'encadrement dans les finances, le commercial et le marketing au Club Méditerranée, puis dans le Groupe Accor, puis de Direction générale dans l'hôtellerie indépendante.

Administrateur depuis 2014.
Prochain renouvellement : Assemblée Générale appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Détient : 42 actions.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :
- Président d'Odos SA.

Christian HENSLEY

Né le 11 février 1974 (de nationalité américaine).

Administrateur indépendant.

Monsieur Christian Hensley a commencé sa carrière dans la division des services d'investissement de Salomon Brothers à New York. Il a ensuite exercé pendant onze ans dans le secteur du capital-investissement et du capital de croissance chez Charterhouse Group et chez Planier Capital, avant de rejoindre en 2012 le groupe Placements relationnels de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (Canada Pension Plan Investment Board–CPPIB).

Monsieur Hensley est diplômé de l'Université de Pennsylvanie et d'un M.B.A. de Harvard Business School.

Il siège au conseil d'administration de 21st Century Oncology. Il a également par le passé, siégé au conseil d'administration de cinq sociétés évoluant dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, des communications et de l'éducation.

Administrateur d'ORPEA depuis le 23 juin 2016.

Détient : 1 action.

Mandats en cours dans le Groupe :
- Administrateur d'ORPEA.

Mandats en cours hors Groupe :
- Administrateur de 21st Century Oncology

Sophie KALAIDJIAN, Administrateur représentant les salariés

Née le 8 décembre 1977 (de nationalité française).

Représentante élue du Comité d'Entreprise ORPEA, Madame Sophie Kalaidjian, assiste depuis janvier 2015 aux réunions du Conseil d'Administration.

Juriste de formation, Sophie Kalaidjian est salariée dans le groupe depuis près de 12 ans. Elle occupe actuellement les fonctions de Responsable Juridique CLINEA ; à ce titre, elle participe au développement et au contrôle de la conformité des cliniques du groupe à la législation sanitaire applicable à leur exploitation. Par sa connaissance du Groupe, elle apporte un éclairage complémentaire aux débats du Conseil.

Administrateur d'ORPEA représentant les salariés depuis 2015. Prochain renouvellement : Assemblée Générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

INFORMATIONS SUR LE PARCOURS DE Mme BRIGITTE LANTZ

Le Conseil d'administration du 26 octobre 2016, sur avis favorable du Comité des Nominations et des Rémunérations, propose de nommer, en qualité de nouvel administrateur, Madame Brigitte Lantz, pour une durée de quatre années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Brigitte Lantz, née le 5 janvier 1953, de nationalité française, est médecin spécialiste en néphrologie, diplômée de la Faculté de Médecine de Paris, praticien hospitalier à l'hôpital Necker et titulaire d'un DEA en endocrinologie.

Depuis 2007, Mme Brigitte Lantz est conseiller auprès du directeur général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (cabinets de Benoit Leclercq, de Mireille Faugère et de Martin Hirsch) et appartient au comité de pilotage de l'insuffisance rénale et dialyse à la DGOS au Ministère des Affaires sociales et de la santé.

De 2002 à 2012, Mme Brigitte Lantz a été conseiller de plusieurs ministres de la santé (Jean-François Mattei, Philippe Douste-Blazy, Xavier Bertrand) et chargée de mission auprès de Roselyne Bachelot et de François Fillon. Elle y a exercé les fonctions de plume et de conseiller en santé publique, notamment sur les pathologies chroniques (maladie d'Alzheimer, Parkinson, insuffisance rénale, diabète…), maladies rares, dialyse-greffe, handicap et dépendance, personnes âgées, périnatalité, traumatismes crâniens, sécurité routière…

Mme Brigitte Lantz a été Commissaire du Gouvernement en 2002 pour les décrets organisant la dialyse en France.

De 1997 à 2002, Mme Brigitte Lantz a été conseiller technique de la Directrice des Hôpitaux (Claire Bazy-Malaury), puis conseiller médical du Directeur Général de l'Hospitalisation et des Soins (Edouard Couty).

De 1991 à 1997, Mme Brigitte Lantz a exercé en médecine libérale, dans des cliniques de dialyse. De 1979 à 1991, Mme Brigitte Lantz a été chef de projet international aux laboratoires Servier (DRD).

Mme Brigitte Lantz est également secrétaire générale de la Fondation du Rein et de la Fondation Princesse Margarita de Roumanie pour la France.

Par ailleurs, elle a publié plusieurs ouvrages médicaux.

INFORMATIONS SUR LE PARCOURS DE Mme LAURE BAUME

Le Conseil d'administration du 26 octobre 2016, sur avis favorable du Comité des Nominations et des Rémunérations, propose de nommer, en qualité de nouvel administrateur, Madame Laure Baume (née Brunel), pour une durée de quatre années expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Laure Baume, née le 10 septembre 1975, de nationalité française, est diplômée de HEC Paris.

Mme Baume débute sa carrière dans le groupe américain Kraft Foods (aujourd'hui Mondelez) en qualité d'assistante Chef de Produit sur la marque Milka (1998).

En 2000, Mme Baume est nommée Chef de Produit Innovation sur la catégorie café, et rejoint en 2002 Kraft Foods International, à New York (USA), comme Responsable Catégorie Épicerie pour la zone Amérique Latine.

En 2004, Mme Baume retourne chez Kraft Foods à Paris en tant que Chef de marque Jacques Vabres et stratégie de développement durable sur le café.

En 2006, Mme Baume rejoint le Club Méditerranée comme Directrice Marketing France, puis prend en 2008 le double poste de Directrice Marketing France et Directrice Suisse.

En 2012, Mme Baume est nommée au comité de direction générale du Club Med en tant que Directrice Générale de la Business Unit Nouveaux Marchés Europe-Afrique et Marketing Stratégique du Groupe.

Le 15 décembre 2014, Mme Baume est nommée Directrice générale adjointe, Directrice Clients d'Aéroports de Paris et intègre le comité exécutif d'Aéroports de Paris.

Depuis le 27 janvier 2015, au sein du groupe Aéroports de Paris, Mme Baume est membre du conseil de direction de la Société de Distribution Aéroportuaire (co-entreprise), de Relay@adp (co-entreprise), de EPIGO (co-entreprise) et est également membre du conseil d'administration de Média Aéroports de Paris (co-entreprise).

EXPOSE SOMMAIRE

- **CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3EME TRIMESTRE 2016** (le communiqué de presse est disponible sur le site de la Société : www.orpea-corp.com)

en M€ IFRS	Trimestriel			9 mois		
	T3 2016	T3 2015	*Var.*	**2016**	2015	*Var.*
France	**428,3**	402,2	*+6,5%*	**1 264,3**	1 190	*+6,2%*
% du CA total	*59%*	*65%*		*60%*	*68%*	
International	**296,4**	218,0	*+36,0%*	**840,9**	552,2	*+52,3%*
% du CA total	*41%*	*35%*		*40%*	*32%*	
Allemagne	126,6	81,2		373,3	186,6	
Autriche	45,2	37,2		128,8	72,5	
Belgique	40,8	38,6		120,3	116,2	
Chine	0,2	-		0,2	-	
Espagne	32,7	16,3		67,2	47,7	
Italie	12,7	12,7		36,5	34,9	
Pologne	2,8	-		8,1	-	
Suisse	34,9	32,0		105,5	94,3	
Tchéquie	0,5	-		1,0	-	
Chiffre d'affaires total	**724,6**	620,2	*+16,8%*	**2 105,2**	1 742,6	*+20,8%*
Dont Croissance organique[1]			*+6,3%*			*+5,9%*

- **CHIFFRES CLES 1ER SEMESTRE 2016** (le rapport financier semestriel est disponible sur le site de la Société : www.orpea-corp.com)

En M€ - IFRS	**S1 2016**	S1 2015	*Var.*
Chiffre d'affaires	**1 380,5**	1 122,4	*+23,0%*
EBITDAR[2]	**368,5**	303,6	*+21,4%*
EBITDA Courant[3]	**220,5**	184,6	*+19,5%*
Résultat Opérationnel Courant	**163,6**	138,9	*+17,8%*
Résultat Opérationnel	**168,1**	151,4	*+11,0%*
Coût de l'endettement financier net	**-53,5**	-48,1	*+11,2%*
Résultat courant avant impôt[4]	**110,0**	90,8	*+21,1%*
Variation Juste Valeur du droit d'attribution d'actions de l'ORNANE	**0,0**	-19,5	*N.A.*
Résultat avant impôt	**114,6**	83,8	*+36,8%*
Résultat net part du Groupe	**75,5**	55,4	*+36,3%*
Résultat net part du groupe hors variation nette JVO	**75,5**	67,4	*+12,0%*

[1] La croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe intègre : 1.La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements existants consécutive à l'évolution de leurs taux d'occupation et des prix de journée; 2. La variation du chiffre d'affaires (N vs N-1) des établissements restructurés ou dont les capacités ont été augmentées en N ou en N-1; 3. Le chiffre d'affaires réalisé en N par les établissements créés en N ou en N-1, et la variation du chiffre d'affaires des établissements récemment acquis sur une période équivalente en N à la période de consolidation en N-1.

[2] *EBITDAR =EBITDA avant loyers, inclut les provisions rattachées aux postes « charges externes » et « charges de personnel »*

[3] *EBITDA = résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements, inclut les provisions rattachées aux postes « charges externes » et « charges de personnel »*

[4] *Résultat courant avant impôt = Résultat Opérationnel Courant - Coût de l'endettement financier net*

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2016 enregistre une forte progression de 23,0% à 1 380,5 M€, portée par une croissance organique[1] supérieure à l'objectif (+5,7%, hors effet positif de l'année bissextile) et l'effet des acquisitions internationales, notamment en Allemagne et en Pologne.

L'EBITDAR (EBITDA Courant avant loyers) progresse de 21,4% à 368,5 M€, soit une marge représentant 26,7% du chiffre d'affaires.

La charge locative représente 148,0 M€, contre 119,0 M€ au 1er semestre 2015. Cette progression résulte à plus de 86% de l'intégration des récentes acquisitions, la plupart de ces groupes disposant exclusivement d'immeubles en location. A périmètre constant, les loyers enregistrent une progression très limitée à moins de 1%.
L'EBITDA Courant[3] est en croissance de 19,5% à 220,5 M€, soit une marge représentant 16,0% du chiffre d'affaires, contre 16,4% au 1er semestre 2015, en raison , en raison de l'effet mécanique des loyers des groupes acquis.

Après amortissements de 57 M€ (+24,7%), le Résultat Opérationnel Courant s'établit à 163,6 M€ (+17,8%).

Le coût de l'endettement financier enregistre une progression limitée de 11,2% à 53,5 M€, dans un contexte de nombreuses acquisitions réalisées sur les 12 derniers mois. Cette maîtrise des frais financiers résulte notamment d'une baisse du coût moyen de la dette de 40 points de base par rapport à l'année 2015.

Le résultat courant avant impôt (Résultat Opérationnel Courant – Résultat financier net) est en hausse de 21,1% à 110,0 M€ contre 90,8 M€ un an plus tôt, illustrant bien la capacité du groupe à générer une croissance rentable. Les éléments non courants, intégrant notamment les plus-values immobilières, ressortent à 4,6 M€ contre 12,5 M€ au S1 2015. En effet, le Groupe n'a cédé que 54 M€ d'immobilier sur le semestre (contre 130 M€ au S1 2015), conformément à sa stratégie de détenir davantage d'immobilier et donc d'en céder moins.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 40,4 M€, le résultat net part du Groupe du 1er semestre 2016 s'élève à 75,5 M€ , en croissance de 12,0% (hors variation de juste valeur du droit d'attribution d'actions de l'ORNANE).

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016

Acquisition de Medi-System en Pologne

ORPEA a acquis 100% de Medi-System, 1er opérateur privé de prise en charge de la Dépendance en Pologne, avec 7 établissements (704 lits).
Medi-System correspond parfaitement aux critères d'acquisition d'ORPEA :

- des établissements de grande taille (100 lits en moyenne) et récents (80% des immeubles ont moins de 10 ans) ;
- des localisations urbaines avec 6 établissements sur 7 localisés dans la région de Varsovie ;
- une excellente réputation de qualité et d'innovation ;
- une politique immobilière axée sur la propriété, correspondant aux ambitions d'ORPEA : 6 immeubles sur 7 sont en pleine propriété.

En 2015, Medi-System a généré un chiffre d'affaires d'environ 10 M€.

Acquisition du groupe espagnol Sanyres

ORPEA a acquis le groupe espagnol de maisons de retraite, Sanyres.
Créé en 2002, Sanyres, reconnu pour la qualité de sa prise en charge, développe un réseau de 3 300 lits, répartis sur 18 établissements, correspondant parfaitement aux critères d'ORPEA :

- 67% de lits privés, donc intégralement financés par le résident ;
- plus de 60% de chambres particulières ;
- des établissements de grande taille de plus de 150 lits ;
- des immeubles récents (10 ans d'âge moyen) ;

- des localisations dans les grandes agglomérations : Madrid, Malaga, Cordoba, …
- la propriété de la quasi-totalité de ses immeubles, permettant à ORPEA de renforcer son patrimoine immobilier.

Sanyres a réalisé, en 2015, un chiffre d'affaires de l'ordre de 55 M€.

Succès de l'émission d'un Schuldschein de 277 M€

ORPEA a réalisé une émission d'un Schuldscheindarlehen (prêt de droit allemand) d'un montant de 276,5 M€, de différentes maturités. La solidité du modèle ORPEA, conjuguant une forte visibilité de son activité opérationnelle et un patrimoine immobilier de grande qualité, a attiré des investisseurs institutionnels de tous horizons, aussi bien en Europe, qu'en Asie ou au Moyen Orient.

Ouverture d'un établissement en Chine

En Chine, l'ouverture de l'établissement de Nankin permet à ORPEA de disposer d'une réelle vitrine dans ce pays, notamment auprès de prestigieux investisseurs locaux qui font preuve d'un fort intérêt pour le savoir-faire du Groupe.

- **CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2015** (exercice clos au 31 décembre 2015) (le document de référence 2015, incluant le rapport financier annuel est disponible sur le site de la Société : www.orpea-corp.com)

Informations financières sélectionnées du compte de résultat consolidé

En M€ (IFRS)	**31.12.2015**	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires	**2 391,6**	1 948,6	1 607,9
EBITDAR[2]	**652,5**	537,8	433,2
EBITDA[3]	**400,5**	350,1	298,0
EBIT Courant ou Résultat Opérationnel Courant	**303,6**	271,2	227,3
Résultat Opérationnel	**323,0**	308,9	268,4
Coût de l'endettement financier net	**(96,8)**	-99,2	-90,6
Variation de juste valeur du droit d'attribution d'actions de l'ORNANE	**(43,0)**	-25,1	-4,9
Résultat Net part du Groupe hors variation nette JVO	**153,3**	136,3	116,9
Résultat Net part du groupe	**126,6**	120,8	113,9

Informations financières sélectionnées du bilan consolidé

En M€	**31.12.2015**	31.12.2014	31.12.2013
Capitaux Propres part du Groupe	**1810**	1 498	1 412
Passifs financiers courants	**514**	522	495
Passifs financiers non courants	**3292**	2 509	1 925
-Trésorerie & Equivalents Trésorerie	**(519)**	(622)	(468)
Endettement Financier Net	**3 287**	2 409	1 952
Ecarts d'Acquisition	**842**	677	398
Actifs Incorporels[5]	**1825**	1 619	1 440
Actifs Corporels[6]	**3572**	2 907	2 772
Total de Bilan	**7371**	6 286	5 452

[5] Incluant des actifs incorporels détenus en vue de la vente pour 76 M€ en 2014 et 73 M€ en 2015
[6] Incluant des actifs corporels détenus en vue de la vente pour 124 M€ en 2014 et 127 M€ en 2015

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS VISES PAR L'ARTICLE R 225-83 DU CODE DE COMMERCE RELATIF A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ORPEA DU 14 DECEMBRE 2016

Ces documents et renseignements sont également disponibles sur le site internet de la société ORPEA www.orpea-corp.com (Rubrique « Actionnaires »).

Formulaire à détacher et à retourner, pour les actionnaires au nominatif, en utilisant l'enveloppe T jointe dans le pli de convocation, et pour les actionnaires au porteur à l'adresse suivante :
SOCIETE GENERALE - Département Titres et Bourse- Service des Assemblées - SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS – 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03, France

---

Je soussigné (e) Mme □ Mlle □ Mr □ Société □

Nom (ou dénomination sociale) _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Propriétaire de : _____titres nominatifs de la société ORPEA (compte nominatif n° _____)

Ou/et _____titres au porteur, inscrites en compte chez _____

(Joindre une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par votre intermédiaire financier)

Souhaite recevoir à l'adresse ci-dessus (ou à l'adresse électronique ci-dessus) les documents ou renseignements visés par l'article R.225-83 du Code de Commerce concernant l'assemblée générale mixte du 23 juin 2016.

Je souhaite recevoir par courrier électronique ces documents et renseignements. J'indique ici mon adresse électronique : _____@_____.

A ……, le ……..2016

Signature obligatoire

Avis : les actionnaires propriétaires de titres nominatifs peuvent, s'ils ne l'ont déjà fait, obtenir de la Société, par une demande unique, l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R 225-83 du Code de Commerce, à l'occasion de chacune des assemblées générales d'actionnaires ultérieures.

NB : Tous les documents relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Société (www.orpea-corp.com).